**Projet d’article**

**pour numerique.gouv.fr**

**Sujet :**

**Date de publication prévisionnelle :**xx/xx/20xx

**Date :** 08/02/2019

**Version : V2**

**NB :** Tous les éléments sont obligatoires (titre, chapô, texte)

**[Titre]**

**(110 signes** **espaces compris**[[1]](#footnote-2) **max)**

**Coopération numérique de l’État et des collectivités : découvrez le dernier bilan du programme DCANT et les perspectives 2019 !**

**[Chapô]**

**(250-400 signes**1**)**

**Dans le cadre du programme DCANT 2018-2020, les collectivités territoriales et l’État ont défini en concertation 4 axes prioritaires pour construire ensemble des services publics numériques territoriaux. Un nouveau rapport d’étape dresse le bilan du deuxième semestre 2018, et présente les actions attendues pour le premier semestre 2019.**

**[Texte]**

**(article : 1500-3500 signes**1 **selon les sujets - brève : 1000 signes**1**)**

**(Insérer un intertitre tous les 800 signes max)**

**Un point d’étape lors de la commission d’orientation stratégique**

Un an après la création de [son volet 2018-2020](https://www.numerique.gouv.fr/actualites/quand-etat-et-collectivites-territoriales-transforment-ensemble-le-service-public-decouvrez-le-programme-dcant-2018-2020/) et dans le respect de son ADN qui place la coopération et l’échange au centre de son action, le programme DCANT a rassemblé l’ensemble des acteurs pour évaluer l’état d’avancement et décider ensemble de la suite des étapes nécessaires à la conduite de sa mission. Réunis dans le cadre d’une commission d’orientation stratégique (COS) le vendredi 25 janvier 2019, l’Etat et les partenaires du programme – collectivités territoriales et associations d’élus – ont collectivement dressé le bilan du dernier semestre 2018 et établi la feuille de route du premier semestre 2019.

**Collectivités territoriales et construction de l’offre Cloud**

Chargé d’accompagner les territoires dans leur transformation numérique, le programme DCANT affiche plusieurs succès au compteur 2018.

Fidèle à l’approche de coconstruction qui fait la particularité du programme, l’État et les collectivités ont travaillé de concert pour intégrer les territoires dans la **stratégie Cloud nationale**. Un questionnaire en ligne et des groupes de travail ont permis de recueillir leurs besoins en matière d’infrastructure, d’hébergement et de services numériques associés. Le but : participer à la fluidité et la performance des services publics numériques territoriaux et par effet de rebond, à la satisfaction des usagers. C’est donc en toute logique qu’une action du premier semestre 2019 est dédiée à la préparation de l’arrivée de l’offre Cloud dans les territoires.

**Un accompagnement opérationnel**

Pour accompagner les collectivités dans **la mise en application du règlement général** **pour la protection des données** (RGPD), plusieurs rencontres entre têtes de réseaux territoriaux et membres de la CNIL ont été organisées. Au menu : échanges de bonnes pratiques, retours d’expérience et conseils.

L’équipe du programme DCANT a aussi réalisé des **webinaires interactifs** **et opérationnels** pour **faciliter l’appropriation des outils** mis à disposition de toutes les collectivités par l’État.

**[Encadré]**

**Les webinaires du programme DCANT**

Pour mieux accompagner les collectivités territoriales dans leur transformation numérique, l’équipe du programme DCANT propose des webinaires pédagogiques dont l’objectif est de faire connaître et expliquer le fonctionnement des différents outils mis à leur disposition par l’État.

Huit séances ont été réalisées depuis septembre 2018, à raison d’un webinaire en moyenne par semaine, abordant à chaque fois un thème différent, notamment : l’Open Data, le RGPD, les startups d’État (mes aides, API particulier), ou l’outil de dématérialisation démarches-simplifiées.fr. Avec plus de 4 000 vues et près de 300 heures de visionnage, le franc succès de cette initiative encourage les partenaires à poursuivre cette initiative en 2019 !

* [Visionner les webinaires DCANT](https://www.dailymotion.com/playlist/x5s9yi)

**Objectifs : pérenniser et innover !**

Constituée de 14 actions, dont 10 auront vocation à pérenniser et accélérer celles déjà amorcées en 2018, la nouvelle feuille de route donne la priorité à l’offre de services numériques proposée par la DINSIC et des partenaires permettant d’accompagner les collectivités dans leur transformation. Comment ? Notamment au programme des 6 prochains mois :

* **Accélérer le déploiement** au sein des collectivités **du** [**principe « Dites-le-nous une fois »**](https://www.numerique.gouv.fr/actualites/simplification-des-demarches-administratives-dites-le-nous-une-fois-passe-a-la-vitesse-superieure/),qui supprime certaines pièces justificatives dans le souci de simplifier la vie des usagers et le quotidien des agents.
* **Accompagner la création de nouveaux services numériques** à travers un programme de **pré-incubation de Startups de territoires,** avec l’incubateur de services publics numériques de la DINSIC. En 2018, en partenariat avec le CNFPT et Beta.gouv.fr, le programme DCANT avait déjà proposé une formation en ligne (MOOC) : [« Créer des services publics numériques innovants »](https://www.dailymotion.com/playlist/x652si).
* **Développer un dispositif de remontée d’information** et des besoins des collectivités dans le domaine de la transformation numérique. En parallèle vont se poursuivre les rencontres 360° qui, tous les premiers lundis du mois dans les locaux de la DINSIC, permettent de découvrir les solutions numériques de l’État.

> Consulter le bilan du 1er semestre 2018 et la feuille de route du 1er semester 2019 (pdf)

1. Pour connaître le nombre de signes dans Word : surligner le texte et aller dans le menu Outils > Statistiques. Prendre en compte le nombre « Caractères (espaces compris) ». [↑](#footnote-ref-2)